



# Rapport d'activité 2015-2016

présenté à l'Assemblée  
générale ordinaire du  
21 octobre 2016

4 octobre 2016

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	p.2
<b>Organisation et vie interne</b>	p.3
<b>Gestion et financement</b>	p.6
<b>Partenariats</b>	p.8
<b>Communication</b>	p.12
<b>Sensibilisation</b>	p.14
<b>Mise en œuvre</b>	p.17

## INTRODUCTION

En ce mois d’octobre 2016, nous fêtons les deux ans de l’association collégiale Pays d’Auge Ressourcerie. Deux ans aux cours desquels avec énergie nous avons œuvré au sein de l’association et avec nos partenaires pour que l’idée initiale se concrétise.

2015-2016 a pour nous été riche en rebondissements et de joies, le parcours n’ayant pas été toujours facile. A présent, nous allons vous exposer toutes les actions menées durant les douze derniers mois qui ont permis de dépasser le stade de projet et d’atteindre sous peu l’objectif d’ouvrir la ressourcerie sur notre territoire. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les énergies avec lesquelles ce bond en avant a été rendu possible.

Le présent rapport a été approuvé lors de l’Assemblée générale.

# I - ORGANISATION ET VIE INTERNE

Pour rappel, notre association est organisée collégalement. Elle est coordonnée par un Conseil d'Administration Collégial représenté par 6 membres élus. Tous les membres de l'association, qu'ils soient membres ou non du CAC, peuvent participer à ces réunions du Conseil collégial et sont invités à prendre une part active dans la mise en œuvre du projet.

En ce mois d'octobre 2015, nous continuons à rencontrer la population sur tout le territoire du Pays d'Auge comme à Cambremer.

Concernant notre communication interne, nous constatons que le nombre de mails ne facilite pas l'appropriation du travail à faire. Il est également proposé qu'un planning des actions/réunions soit intégré au site internet mais cela nécessite que chacun ait le réflexe d'aller voir sur le site. De plus, au vu du travail à fournir, nous décidons d'augmenter la fréquence des CAC tous les 15 jours. Il est également suggéré de bloquer des journées entières ressourcerie, le samedi par exemple.

En novembre, nous essayons d'appliquer le principe débattu en l'AG du 30 octobre 2015 d'alléger les points à l'ordre du jour en ne choisissant qu'un seul point à traiter/débattre. Néanmoins il a été suggéré et accepté de placer les points divers sous forme de brèves avant de traiter le point du jour.

En janvier 2016, nous organisons une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de modifier l'objet de l'association. Auparavant association pré-configuration, l'association a maintenant pour but de contribuer, sur le territoire du Pays d'Auge, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, au développement durable et au respect de l'environnement.

Elle place au cœur de son action participative l'animation et la gestion d'une ressourcerie.

Pour ce faire, nous poursuivons également notre réflexion sur la définition et les valeurs de notre projet grâce à l'outil arbre à produit.

Suite à l'AG les groupes de travail se réorganisent. Il est constaté que des groupes, dont la réflexion est cruciale en ce moment, sont peu actifs. Le groupe finance n'a quasiment plus de participant. Isabelle Quartil et Christel Rochet se proposent comme référentes pour le groupe mise en œuvre.

Yves Pennec et Joëlle Buc acceptent d'être référents du groupe communication.

Pascal Chapelle reste référent du groupe de travail sur les questions des postes de travail.

Patrick Comet quant à lui représente l'association vis à vis de nos partenaires est chargé des questions administratives.

En janvier il est proposé d'organiser une réunion de formation à l'utilisation du site internet de l'association.

Malgré cette réorganisation en juin, il est constaté que des améliorations sont encore à apporter dans notre façon de travailler. Les groupes de travail ont du mal à se mettre en route et face à l'incertitude du moment sur l'avenir du projet (voir relation partenaires) des doutes sont émis sur la viabilité de notre projet et certains membres du CAC préfèrent démissionner.

Il nous faut donc faire un appel à candidature pour que le CAC soit à nouveau au complet. Grâce à Bernard Champion c'est chose faite.

Il est alors proposé qu'un travail sur notre organisation interne puisse se faire dans un cadre moins formel qu'une réunion de conseil d'administration, avec l'ensemble des adhérents de l'association.

Date est prise pour le 23 juillet pour une soirée festive où l'ambiance est nettement plus détendue sans doute du fait de l'annonce entre temps du déblocage institutionnel.

Il est également proposé d'organiser une campagne d'adhésion mais certains font remarquer qu'avant de faire adhérer il serait bien de travailler sur des outils d'accueil des nouveaux adhérents (présentation de l'association, gouvernance collégiale...)

En Août, requinqués par les bonnes nouvelles, nous travaillons à une plateforme interne qui permette un travail collaboratif efficace.

Et dans notre lancée, il est convenu que Daniel Delerue, au vu de ses compétences informatiques puisse développer un outil de gestion-ressourcerie

Côté groupe de travail, il est décidé que celui concernant la question des postes de travail se réunisse chaque semaine le mardi après-midi pour continuer à définir les postes et fonctions au sein de la ressourcerie.

En septembre 2016, une Assemblée Générale Extraordinaire est organisée afin de valider le modèle économique et financier.

Il est également validé le changement de siège social de l'association désormais au 11 quai des remparts à 14100 Lisieux.

Nous avons enfin notre chez-nous !

Courant septembre, un large tour de table sur la communication interne avec les adhérents et les bénévoles a lieu. Il est décidé d'envoyer par voie postale une lettre pour les inciter à participer aux travaux d'aménagement sous la conduite de Christel qui élabore un planning qui sera affiché.

De plus, la rédaction d'une charte du bénévole est envisagée.

En septembre, il est constaté que pour fonctionner correctement, il nous faut un outil de gestion dit ERP sur lequel Daniel Delerue travaille actuellement. Cet outil de gestion pourra par la suite être valorisé auprès de ressourceries qui en auraient besoin.

Daniel Delerue a également travaillé sur un espace collaboratif pour remplacer l'espace adhérent qui n'apportait pas satisfaction, sur le site [asso.paysdaugerressourcerie.org](http://asso.paysdaugerressourcerie.org) et des adresses mails ont été validées :

[collecteetvalorisation@paysdaugerressourcerie.org](mailto:collecteetvalorisation@paysdaugerressourcerie.org),

boutique@paysdaugeressorcerie.org,  
coordination@paysdaugeressorcerie.org,  
communication@paysdaugeressorcerie.org,  
animation-sensibilisation@paysdaugeressorcerie.org,  
vie-associative@paysdaugeressorcerie.org.

Concernant, l'utilisation des outils informatiques, une formation est à prévoir.

Concernant, les réservations de salles et calendrier des CAC, la ville de Lisieux exige 15 jours de délai. De ce fait il pourrait être souhaitable de solliciter d'autres communes sur le Pays d'Auge. De plus après un minimum de travaux les réunions pourront s'envisager dans le local de la ressource.

## II - GESTION ET FINANCEMENT

Dans la prolongation du travail mené en 2015 autour de la faisabilité de notre projet de création d'une ressourcerie, nous organisons en décembre 2015 une réunion publique de restitution des résultats de l'étude de faisabilité réalisée par le Réseau des Ressourceries.

Forts des conclusions positives, nous travaillons au financement d'un poste de chargé de mission pour passer à la phase de mise en œuvre du projet. Un rendez-vous s'organise à Montreuil (93) avec France Active en vue de concrétiser le financement du poste.

Côté finance, il nous faut reconnaître que la campagne de financement participatif n'est pas un succès. La campagne est close avec seulement 615€ de collectés. Les donateurs seront remboursés.

Nous nous interrogeons sur le peu d'engouement rencontré. Est-ce parce que la ressourcerie n'est pas en phase active, parce que les donateurs n'avaient pas encore le sentiment de concret, ou bien encore parce que le site internet de don n'était pas suffisamment connu et facile ?

En mars, débute le contrat de Daniel Delerue pour 6 mois comme chargé de projet. S'engage un travail sur l'actualisation du budget prévisionnel, suite à celui présenté par le Réseau des Ressourceries. Ce dernier avait transmis au SIDMA une note d'intention pour l'aide au démarrage de la ressourcerie par un financement du syndicat. Le bureau de celui-ci n'a pas donné une suite favorable à cette proposition.

Nous sommes à la recherche de fondations pour financer notre projet comme la Fondation SNCF, Orange pour un mécénat de compétences ou bien encore Véolia qui nécessite de prendre contact avec un interlocuteur local.

En mai, le dossier de financement concernant les premiers investissements se construit avec l'Ademe et le Conseil régional. Nous obtenons un accord de principe à condition d'obtenir du SIDMA la garantie de l'accès au gisement.

Le CAC donne son approbation au plan d'investissement et éléments financiers à transmettre à l'Ademe et au Conseil Régional

Suite à une rencontre avec Basse Normandie Active, le Budget prévisionnel à 5 ans doit être revu.

Il nous est conseillé de diminuer drastiquement la masse salariale au démarrage : pas d'emploi d'avenir, report possible des deux autres embauches en contrats aidés. Ces contrats aidés seront à temps partiel avec une augmentation progressive du temps de travail suivant les résultats financiers de l'association (projection à temps plein sur 3/4ans)

Il nous informe de possibilité de formation pour les bénévoles sur la gestion associative. Voir avec le Centre de Formation de Gestion Associative (CFGGA) : ce reste à faire.

En juin, suite à une nouvelle réunion avec les principaux financeurs, le prévisionnel sur 5 ans est validé. Notre association doit se rapprocher des banques pour obtenir

(une ouverture de prêt 45 000 euros tout en menant en parallèle des recherches de fonds privés - mécénats ou autres - afin de réduire au maximum le montant de l’emprunt.

Cet emprunt ne sera contracté que si une garantie est apportée via le dispositif de France Active.

Cette garantie d’emprunt s’élève à 65% du montant emprunté, soit :

- 45 000€ : montant total d’emprunt actuellement inscrit dans le prévisionnel
- 29 250€ : montant correspondant à 65% du montant total d’emprunt tel qu’inscrit à ce jour, garanti par France Active.
- 15 750€ : montant correspondant à 35% du montant de l’emprunt selon la valeur actuellement inscrite dans le prévisionnel, non couvert par la garantie France Active, est le montant qui reste de la responsabilité de l’association.

En synthèse :

- Tout doit être fait pour réduire le montant de l’emprunt,
- Il n’y aura pas d’emprunt si pas de garantie apportée par France Active,
- En cas de défaut, la responsabilité de l’association n’est pas engagée sur le montant total de l’emprunt, seulement sur la part non couverte par la garantie d’emprunt et de manière solidaire.

En juillet, la commission finance travaille sur le financement d’un camion par la fondation Caisse Épargne. Elle rencontre également le Crédit Mutuel qui propose que la part du crédit non garantie par le fonds de confiance de Basse Normandie Active, soit 15,000€ soit garantie par un gage sur les véhicules acquis.

En août, il nous faut préparer la fin de contrat de chargé de projet et rédiger le bilan de la mission, de la fin de contrat. Compte tenu, d’une part, de la charge de travail actuel, et d’autre part de l’état du budget, le CAC propose que le CDD prenne fin au terme du contrat et que ses congés lui soient payés.

Concernant le démarrage du CDI de Daniel Delerue, il est proposé qu’il se cale en fonction de la date du versement de l’aide de la DIRRECTE (10 000€), emploi qui conditionne l’emploi des deux salariés en emploi aidé.

Ces emplois seront des CAE budgétés à partir d’octobre 2016. Ils seront conclus en temps partiel pour initialement 24 heures hebdomadaires, puis une augmentation du temps, jusqu’à des temps complets suivant les capacités financières de l’association.

Compte tenu de l’acceptation du SIDMA pour un accès à la déchetterie de Lisieux de notre association suite aux réunions de conciliation organisées par la Sous-Préfecture, nous commençons à prendre contact avec les assurances.

En septembre, nous signons le bail du local 11 quai des remparts pour enfin, passer dans une phase très active de la réalisation de notre projet.



### III – PARTENARIATS

Ce travail de partenariat s'est principalement déroulé lors de l'organisation de Comité de Pilotage.

Dans notre esprit, cette méthode permettrait à chaque partenaire potentiel d'exprimer facilement son souhait et ses conditions pour un soutien à la réalisation du projet de création d'une ressourcerie en Pays d'Auge.

Ainsi nombres de partenaires ont été régulièrement présents à ces réunions : l'ADEME, Basse-Normandie Active, le SIDMA, la DIRRECTE, la Sous-Préfecture, la communauté de communes de Cœur Côte Fleurie, la CRESS, l'ARDES, le Centre Socio-culturel.

Suite à deux rendez-vous avec Lintercom, celle-ci nous a renvoyé au SIDMA pour la compétence déchets.

Nous étions bien présents au Forum des associations organisé par la ville de Lisieux, il nous a été refusé par la suite le prêt d'une salle pour organiser un événement pédagogique et festif autour de la semaine européenne de réduction des déchets au prétexte que la compétence de notre association relevait de celle de Lintercom.

En novembre, nous décidons de solliciter au plus vite un rendez-vous avec la Sous-Préfète et d'organiser des rencontres avec les élus des communes couvrant le territoire du SIDMA.

Fin de ce mois, nous rencontrons le SIDMA avec M. Jouanneau du Réseau des Ressourceries et trouvons la rencontre constructive.

En Décembre, il est question de prendre contact avec le Groupement Industriel Lexovien.

Malgré tout, nous nous interrogeons sur l'impact de l'étude de faisabilité sur nos relations avec les élus locaux.

Comme écrit plus haut, en ce début d'année, nous prenons contact avec des organismes comme France Active, organisons notre Assemblée Générale Extraordinaire.

Le temps passe et en mars 2016 nous n'avons toujours pas de nouvelle du SIDMA.

Nous rencontrons à la CCI Pascal Laporte (réfèrent innovation) et Éléonore Plantet (chargée de mission à Lintercom). Cette dernière nous propose d'organiser une réunion avec les élus de sa collectivité.

A quelques jours du comité de pilotage de suivi, nous apprenons que Lintercom réserve sa réponse à celle du SIDMA qui lui ne répond pas ...

Face à cette situation de blocage, nous prenons contact avec la ministre Mme Clotilde Valter et le député M. Guy Bailliart.

Suite au contact avec les élus de Lintercom, en Avril, nous proposons l'organisation d'une visite de ressourcerie. Cette proposition restera lettre morte.

Après plusieurs mois de silence, nous rencontrons à nouveau le SIDMA.

Monsieur Beaujan nous annonce que le bureau a réagi négativement à la demande sur le financement. Il a été rappelé que notre proposition était modulable, discutable.

Pour l'accès aux déchetteries, principalement celle de Lisieux, il nous a été répondu qu'un problème technique et le manque de place empêchaient l'installation d'un conteneur.

Un débat s'engage entre nous sur la stratégie à tenir.

Face à ce refus la ressourcerie peut-elle s'ouvrir sans l'accès aux déchetteries ? Peut-on envisager de débuter de façon plus modeste en ne fonctionnant qu'avec les apports personnels et les enlèvements à domicile ? Pour certains, cela semble difficile, illusoire pour des raisons économiques et non conforme aux principes fondateurs d'une ressourcerie. De plus nous nous retrouverions en concurrence directe avec le Secours Populaire ou Catholique....

Pour d'autres, il faut réfléchir à mettre en œuvre un projet plus modeste basé sur le volume des dons d'objets des particuliers.

Concernant la négociation avec le SIDMA, deux axes de réflexions, de travail se dégagent :

1. Envisager la mise en place de la ressourcerie en dehors du territoire du SIDMA sachant que nous avons des contacts avec l'intercommunalité de Deauville Côte Fleurie, avec la ville d'Honfleur et l'intercommunalité de Pont-L'Evêque/Blangy. Nous pourrions explorer également les territoires de Mézidon et Livarot.

Mais cette éventualité a un gros inconvénient car le déplacement du site d'implantation rendrait difficile l'intervention des bénévoles lexoviens de notre association du fait des déplacements.

2. Se donner un délai pour obtenir un changement de position du SIDMA avec un plan d'action précis. Il est arrêté que nous nous fixons le délai à la fin mai.

- Pour cela, il est décidé de rédiger un courrier de réponse à notre rencontre avec des éléments factuels sur les arguments avancés de façon erronée
- Il est également décidé d'organiser une journée de visite d'une ressourcerie du même type que la nôtre, visite qui serait proposée à toutes les intercommunalités du territoire plus les membres du bureau du SIDMA avec une rencontre des responsables du syndicat des déchets du territoire visité.
- Nous devons tenter de rencontrer tous les membres du Conseil d'Administration du SIDMA, surtout le bureau, pour les convaincre un à un de notre projet.

En mai, les rencontres avec les maires et délégués au SIDMA se multiplient avec des retours très favorables au projet.

Il nous est souvent fait allusion à la future agglomération actuellement en cours de construction qui pourrait changer notre relation avec la collectivité locale du fait du changement de territoire et de compétences. La compétence « gestion des déchets » deviendrait une compétence obligatoire pour cette nouvelle structure.

Mais la situation avec le SIDMA et Lintercom reste bloquée.

Début juin nous participons à une conférence de la Région sur l'Economie Sociale et Solidaire au Havre en présence d'Hervé Morin, président de Région.

En juin, nous apprenons que Mme la Sous-Préfète accepte l'organisation de réunions de conciliation entre notre association, le SIDMA et Lintercom. Pour ce faire nous rédigeons deux notes d'intention, une pour le SIDMA, l'autre pour Lintercom.

A la mi-juin, nous sommes contactés par M. Lepage nous annonçant que le Président M. Beaujan proposerait aux élus du bureau de voter l'accès au gisement sur les déchetteries pour notre association.

L'espoir renaît.

Suite à cette décision heureuse du SIDMA, nous leur demandons une confirmation par courrier afin de le transmettre aux financeurs comme la Région Normandie dont la commission permanente se tiendra prochainement.

Parallèlement, nous continuons nos rencontres avec les élus, et notamment ceux de la future agglomération. Un rendez-vous s'organise avec M. Riguidel président de la communauté de communes de Mézidon-Canon. Il propose d'étudier la possibilité d'accès ponctuel à la déchetterie de Mézidon, la déchetterie n'ayant pas la place pour un caisson de réemploi et nous notons de nous revoir dans quelques mois pour étudier la question.

Concernant notre partenariat avec le Réseau des Ressourceries, nous ne sommes pas entièrement satisfaits du rendu de l'étude, notamment concernant le budget prévisionnel présenté qui a dû être retravaillé. De ce fait, nous choisissons de ne pas solliciter le Réseau des Ressourceries pour la partie accompagnement post étude financée par la caisse de retraite Klésia.

Nous avons également été sollicités par des ressourceries normandes en vue de la création d'un réseau normand des Ressourceries. Compte tenu de notre charge de travail du moment, il est décidé que nous ne serions pas présents à cette réunion mais sommes favorables à la création de ce réseau local.

Mi-juin nous sommes présents à l'Assemblée Générale de la Mission Locale.

Courant, juillet, nous sommes contactés par les services de Mme la Sous-Préfète, pour une réunion avec les membres de l'Association. Nous savons qu'une rencontre entre Lintercom et le SIDMA a eu lieu avec la Sous-Préfecture mais nous ne serons rien du contenu de ces échanges.

Suite à cette réunion, il nous est confirmé que le SIDMA accepte un accès au gisement à la déchetterie de Lisieux mais Lintercom, elle, refuse de soutenir notre projet.

C'est malgré tout le soulagement au sein de notre équipe.

En août, nous notons de revoir M. le député afin d'avoir la confirmation d'une aide via la réserve parlementaire, ce qui nous sera confirmé en septembre.

En septembre, nous sollicitons un nouveau RDV avec le SIDMA afin de mettre en œuvre concrètement notre partenariat.

Concernant le calendrier et les modalités d'installation d'un container maritime sur le site de la déchetterie le coulage de la dalle de béton devrait s'opérer début octobre avec une mise en place du container début novembre. Les déchets ultimes seront repris gratuitement par le SIDMA. Il n'y aura pas de signalétique spécifique sur place, ni d'agent préposé à la ressourcerie. Ce service minimal obligera la ressourcerie à venir sensibiliser les agents sur place, un marquage ou un taggage du container par la Ressourcerie est envisagé.

Concernant le document de convention, nous avons remis notre proposition écrite sachant que les agents du SIDMA n'avaient eux, rien rédigé.

Au cours de la discussion, il a été question des actions de sensibilisation à l'Eco-comportement et au tri de déchets. La proposition de partenariat entre les deux structures a été refusée, Mme Jean souhaitant en outre interdire à la ressourcerie de mener des actions de sensibilisation évoquant le tri. Elle souhaite que ce point soit intégré dans la convention régissant l'accès à la déchetterie.

Après débat interne, ce point est considéré comme absolument inacceptable. Nos actions de sensibilisation sont menées en parallèle et complètent les actions du SIDMA, les 2 entités véhiculent le même message et se renforcent. Les actions de sensibilisation à la conduite écologique sont inscrites dans les statuts de l'association et sont au cœur de ses activités.

Dans le cadre des travaux du local, nous nous proposons de travailler en partenariat avec l'Association des Paralysés de France pour travailler sur l'accessibilité du lieu.

Un partenariat est également réfléchi avec les services sociaux, le CLLAJ par exemple. Ainsi le rôle social de la ressourcerie sera mis en avant. Nous devons travailler en relation pour que les personnes aux ressources limitées soient d'abord orientées vers la ressourcerie pour leurs besoins liés au logement (mobiliier par exemple). Le passage par la ressourcerie sera également une occasion de sensibiliser les jeunes à l'intérêt d'une conduite éco-responsable.

En ce mois de septembre, nous sommes également sollicités par le SAP Lisieux (Service d'Action Préventive) et BAC Emploi.

Il s'agit d'accueillir à la ressourcerie des jeunes en difficulté d'insertion de 16 à 25 pour une durée de 3 semaines maximum dans une démarche volontaire. Ces jeunes sont suivis par des éducateurs de rue et payés par les organismes ci-dessus. Le but est de les aider à remettre le pied à l'étrier.

La ressourcerie ne peut pas ignorer de telles demandes qui vont dans le sens de son action et y donnera une suite favorable. Elle est cependant en phase de démarrage et n'est pas à ce jour suffisamment établie pour gérer ces problématiques. L'accueil de jeunes peut être envisagé à partir de novembre 2016.

Seul les jeunes âgés de 18 ans et plus seront acceptés.

## IV – COMMUNICATION

Durant la rentrée, les vidéos réalisées par Caroline Detournay et Paulina Pisarek durant l'été sont diffusées sur les réseaux sociaux.

Malgré tout, il est constaté que notre communication n'est pas opérante pour booster la campagne de financement participatif.

Le décalage entre cette campagne et l'attente des résultats de l'étude de faisabilité ne nous facilite pas la communication. Nous nous demandons s'il est pertinent de communiquer davantage sur le pré-diagnostic ou l'enquête auprès des habitants.

Il a été constaté que le visuel de notre affiche n'était pas assez parlant pour quelqu'un qui ne sait pas ce qu'est une ressourcerie. Isabelle a réalisé une nouvelle affiche qui répond bien à cette attente.

De plus il reste un slogan à trouver pour donner envie aux personnes de donner. A ce sujet, les opinions sont divergentes. Certains pensent qu'il faut communiquer sur nos valeurs, d'autres plus sur nos besoins en matériel que les dons permettraient de financer, d'autres encore pensent qu'il faut communiquer sur les résultats positifs de l'étude de pré-diagnostic et enquêtes auprès des habitants.

Courant novembre, un travail sur le plan de communication s'engage.

En décembre, nous organisons une restitution publique des résultats de l'étude de faisabilité.

Nous décidons de pallier le problème de la campagne de financement participatif par une campagne d'adhésion qui elle-même a du mal à s'organiser...

En Février, se prépare la rédaction de notre première lettre d'info.

Mars, nous nous retrouvons pour travailler sur une conférence de presse pour parler du début de la phase de mise en œuvre et la présentation de la première lettre info

Afin de préparer au mieux cette conférence de presse il nous faut faire le point sur l'avancée de notre projet et du fait, de l'incertitude du moment sur l'engagement des acteurs locaux et la recherche de locaux, il est décidé de décaler la conférence de presse au vendredi 22 avril 2016.

En avril, compte tenu de la réponse défavorable du SIDMA, nous nous demandons comment améliorer notre communication. Nous nous demandons si nous n'aurions pas dû être présents lors de la présentation du projet ressourcerie devant les élus du bureau du SIDMA.

Il nous faut malgré tout communiquer à la presse pour continuer à exister auprès de la population et prévoyons de rédiger un texte précis pour la conférence de presse.

Courant juin, Daniel Delerue rédige une partie du plan de communication qui est présenté en CAC courant août.

En août, nous travaillons sur les supports de communication pour la rentrée, notamment pour le forum des associations. Un flyer et la deuxième lettre d'info sont édités

En septembre, une conférence de presse est organisée pour annoncer le local.

Lors d'un point sur la communication en septembre il est rappelé que nous devrions nous servir davantage des réseaux sociaux : Facebook, twitter, google...

Toutefois, la communication devra se faire progressivement tant que la ressourcerie n'est pas opérationnelle pour accueillir la collecte.

Il est proposé de faire un scénario tel un puzzle pour faire découvrir au fur et à mesure la ressourcerie.

Globalement, concernant la communication, nous avons au sein de l'équipe de la ressourcerie quelques personnes ressource qui nous facilite grandement la tâche sur les aspects techniques et artistiques. Néanmoins il est constaté que de groupe de travail a du mal à réellement fonctionner. Peut-être est-ce du au fait que les questions de communication nécessite d'être anticipée et que pris par l'actualité du moment nous les remettons à plus tard.

Il est également à noter que le groupe sensibilisation est très demandeur de support communication mais peu compétent techniquement en la matière.

## V – SENSIBILISATION

En Octobre 2015, un petit groupe vient présenter notre projet à l'association réseau d'échanges de savoirs au centre socio culturel, à la maison de retraite de Dozulé

En Novembre, c'est à l'AMAP de Pont l'Evêque que nous présentons l'association.

A cette période, nous préparons une journée festive dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Face au refus de la ville de nous prêter la salle Mosaïc, nous nous retrouvons sur le marché avec Mobisource.

De plus, Daniel Delerue présente notre projet à Pont Audemer.

Toujours en novembre nous avons été contactés par le collège Michelet pour une intervention auprès des éco-ambassadeurs

Côté financement, nous avons l'opportunité de répondre à l'appel à projet contrat ville qui concerne des actions sur le quartier d'Hauteville. N'étant pas implanté sur le secteur et en phase de construction de projet, notre dossier n'a pas été retenu.

Néanmoins de ce travail, émerge l'idée de se rapprocher des bailleurs sociaux. De plus, nous continuons à travailler régulièrement avec le Centre Socio-culturel CAF situé à Hauteville.

Il nous faut démultiplier ces actions de terrain dans les autres villes du Pays d'Auge : Orbec, Livarot mais aussi les actions de tractage sur les différents marchés du territoire.

Il est proposé de réserver auprès du placier du marché de Lisieux un espace association et vendre les contreparties réalisées, des gâteaux...

En décembre, nous participons au marché de Noël de La Chapelle Yvon.

Nous rencontrons également la SAGIM, bailleur social.

Un travail de fond s'engage dans la rédaction du projet animation qui reste à chiffrer en partie.

En janvier, un travail s'engage sur les pistes de financement pour les actions de sensibilisation. Il nous faut prendre contact avec la DREAL mais la référente semble injoignable.

En mars, nous rencontrons le collège Notre – Dame puis sommes en contact avec le collège Laplace qui organise un forum des métiers en mai. Nous sommes également en contact avec l'animateur intergénérationnel du CCAS. Nous rencontrons également le responsable insertion de la ville pour leur proposer notre participation à l'événement Consom'Malin.

En avril, nous rencontrons les quatre éco-ambassadeurs du collège Michelet.

Durant ce mois, nous réfléchissons à relancer les après-midi récréatifs sous forme de prestation de service dans des communes rurales assez proches comme nous l'avons fait à Saint Pierre de Mailloc. En effet ces actions nous permettent d'être visibles sur le terrain et permette un relais presse. Ce mailing, nous a permis de nous rapprocher de la ville de Pont l'Evêque pour une intervention en péri-scolaire

et de la ville d'Honfleur qui travaille sur la construction d'une nouvelle déchetterie intégrant un espace ressourcerie.

En mai, nous participons à une journée sur le thème de l'économie sociale et solidaire organisée par une professeure. Au collège Michelet, nous répondons aux questions des collégiens dans le cadre du projet radio de l'établissement.

Sur le contenu des animations de sensibilisation, il est proposé par certains d'organiser des actions ressourceries temporaires mais l'absence de local bloque la réalisation de cette action.

Il est également suggéré de participer davantage aux foires à tout mais cette idée pose question. Ne fait-on pas concurrence aux chalandes qui viennent vendre leurs objets et non les donner. Il est décidé de participer à celles qui nous sommes partenaires comme l'association Gouina pour le Mali ou qui par leur thématique se rapproche de nos valeurs comme la Fête des jardins à Saint Martin de Bienfaite.

Le groupe sensibilisation exprime le besoin de roder les outils existants et de les compléter par d'autres avant d'en faire une promotion massive.

Il est proposé également de fabriquer de petits objets mascottes de la ressourcerie qu'on pourrait vendre en soutien au projet.

En mai, nous animons deux interventions intergénérationnelles avec le CCAS. Nous sommes également sollicités par la ville de Pont-l'Evêque pour participer à la semaine du développement durable avec une soirée cinéma avec le film « Demain ».

Durant ce mois s'organisent également des après-midis bricolage avec Isabelle.

Nous rencontrons les services de la DCCS pour « l'emploi » d'un jeune en Service Civique, jeune qui pourrait renforcer l'équipe sensibilisation.

Toujours présent sur le terrain nous présentons le métier de valoriste et d'animateur dans le cadre du printemps des métiers en présence du maire de Lisieux et de Mme la Sous-Préfète. Et oui nous sommes toujours là !

En juin, nous avons l'accord de la communauté de communes de Pont l'Evêque pour des interventions en péri scolaire à partir de Janvier 2017.

Nous rencontrons l'association GRAINE qui est un réseau d'acteurs œuvrant dans l'animation à l'environnement et qui nous donne des pistes de formation et de structures pouvant prêter des outils d'animation.

En juillet, nous sommes présents à Bouge dans ton quartier avec un atelier réparation vélo et à la foire à tout de Gouina

Nous rencontrons le Syndicat Départemental de l'Energie du Calavados pour un projet d'exposition sur l'énergie en novembre dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets.

En septembre, nous participons à la fête du Centre Socio et au Forum des associations de la ville de Lisieux mais aussi à la Fête de Bouquetot – site Ecopya.

Si toutes ces manifestations sur le territoire du Pays d'Auge, nous ont permis d'être visibles et de la population et des élus, il reste à l'équipe sensibilisation à développer ces actions sous forme de prestations de service.



Après l'accord du SIDMA pour l'accès aux déchets, il nous reste à mettre en œuvre avec cette structure un véritable partenariat sur les actions de sensibilisation. A ce sujet, le SIDMA se réserve les actions de sensibilisations au tri.

## VI – MISE EN ŒUVRE

En Novembre, nous décidons de prendre contact avec le président de Bac Ensemblier qui souhaite nous rencontrer

En Janvier, nous sommes à la recherche de locaux et visitons l'ancien site Citroën.

L'agent immobilier est prêt à louer par lot qu'il reste à déterminer. Le prix serait de 2 500 € mensuel, taxe foncière incluse. Le volume et l'emplacement semble adaptés à nos besoin avec l'espace nécessaire pour installer des bennes et disposer d'un parking, la façade ne donnant sur la voie principale et une partie étant sans éclairage naturel cela semble un frein pour Valérie. Ces locaux ne disposent pas de chauffage. Le manque de visibilité pourrait être compensé par la mise en place d'un calicot dans au niveau du carrefour en attendant d'être suffisamment connu. La partie sans éclairage est susceptible d'être très peu utilisée et réservée à du stockage.

Durant le mois, nous apprenons que les locaux de Bac Emploi vont se libérer.

Si la démarche peut être intéressante en terme de partenariat, ceux-ci manquent largement de superficie, ne disposent pas d'espace pour y installer une ou plusieurs bennes et sont situés dans une voie disposant de peu de places de stationnement. La visite peut être néanmoins l'occasion de nouer des liens avec Bac Emploi et une alternative si nous ne trouvions pas de local dans les délais

En Février, Patrick nous présente la visite été effectuée au garage Jonquart à Lisieux

En Mars, nous reprenons contact avec Bac emploi.

De notre visite à la CCI, nous apprenons que la propriétaire des locaux KYA joindrait un terrain à la location des bâtiments ce qui permettrait la circulation de camions.

Nous avons également l'opportunité de visiter les locaux de « Saint Gobain abrasif »

L'avancée sur la recherche de locaux devient un sujet primordial pour démontrer que nous sommes prêts à démarrer notre activité. A l'inverse si nous n'avons pas de pistes sérieuses ce peut-être un argument pour les acteurs locaux encore à convaincre qu'ils ont raison de ne pas se positionner...Les locaux Kya ont été à nouveau visité et, malgré le fait qu'ils soient un peu exigus, ils correspondent bien aux besoins pour notre activité. Il est donc décidé de rencontrer à nouveau la propriétaire pour discuter des modalités plus concrètes.

En Avril, les anciens locaux de St Gobain ont été visités. Ils ont été saccagés. Ils sont vendus en lots. Celui de 1 000 m<sup>2</sup> serait le plus abordable car offrant du volume. Pas de chauffage ni sanitaires. Location au prix de marché, soit environ 3€/M<sup>2</sup>/HT. Vu l'état, le temps de faire des travaux, le site ne semble pas correspondre à notre calendrier même si l'interlocuteur a montré des signes d'intérêt à la ressourcerie.

En Mai, suite à la parution d'un article dans Ouest France, deux propriétaires se sont manifestés.

L'un en face de l'usine Castres (600m<sup>2</sup>, hangar et pièces cloisonnées, 1.200 euros de loyer mensuel et 700 euros de taxes, bail précaire possible). Nous pensions avoir trouvé le local, mais le lendemain, nous avons trouvé porte close au rendez-vous fixé pour mesurer le local. L'associé du propriétaire qui nous avait contactés ne souhaite plus louer, mais vendre !

L'autre MSR, derrière le stade, deux hangars à louer pour 45 291 euros par an (loyer + charges) mais aménagement coûteux.

Toujours en Mai, dans un contexte tendu concernant nos rapports avec nos potentiels partenaires et compte tenu du fait que les élus semblent obnubilés par l'enjeu de la future agglo, nous craignons que la mise en œuvre de notre projet soit retardée de six mois environ. Comme on ne peut pas attendre, la proposition des locaux de BAC Emploi même peu adaptés, doit faire l'objet d'une nouvelle visite pour une éventuelle utilisation précaire qui permettrait de lancer l'activité malgré les constats de blocages institutionnels.

En juin, suite à une nouvelle visite des locaux de BAC Emploi, un métrage est réalisé et nous essayons de penser une organisation tenable notamment concernant l'emplacement des bennes.

La proximité du centre-ville peut être un atout, mais il y a peu de parking dans la rue. Ce local, même s'il ne semble pas adapté, peut être une solution pour passer en phase active. Il est vrai que sa configuration nous obligera à faire des choix dans la collecte et donc à jongler avec les obligations imposées par le réseau, qu'il entraînera un peu plus de manutention et d'organisation, mais il est une opportunité dans la situation actuelle.

Il reste que la petite taille des locaux peut nous créer des difficultés pour atteindre le CA prévu mais cette difficulté pourrait être utilisée comme argument auprès de la future agglo pour un soutien au développement de notre activité.

Il est également décidé qu'il pourrait être intéressant de recontacter le local du propriétaire M. Lebarbenchon qui acceptait de louer mais qui s'est dédit et qui préfère vendre. Il est dit que ces locaux sont mieux pour les extérieurs et les bennes pas pour le magasin. Mais le propriétaire ne revient pas sur sa décision de vendre le dit local. Piste qui n'est donc plus exploitable.

En juillet, nous visitons le local, anciennement Bains/Douches au 11 quai des Remparts.

Il est intéressant, superficie correcte (environ 630 m<sup>2</sup>), loyer abordable (1 000 euros + 204 de taxes par mois) avec la présence d'une balance. Les plans sont refaits à partir de ceux fournis par le propriétaire.

En Aout, les négociations concernant la signature du bail 11 quai des Remparts avancent bien et nous pouvons, enfin travailler aux actions à mettre en place pour l'ouverture de la ressourcerie :

- nettoyage des locaux,
- estimation des travaux à réaliser,
- planning et conditions de la réalisation des travaux,

En septembre le bail est signé et nous entrons réellement dans une phase de mise en œuvre active

Il est convenu de réaliser un aménagement simple en recouvrant les installations existantes au lieu d'un démontage demandant du temps et ayant un coût important.

Un planning de travaux est mis en place. Chacun prend contact avec qui un plombier, qui un électricien.

On s'occupe de l'assurance couvrant les risques pour les bénévoles intervenants, du matériel de sécurité, de bleus de travail.

La priorité concerne l'enlèvement du matériel laissé par l'ancienne entreprise et nous sollicitons des adhérents pour le prêt de camions.

Il nous faut mobiliser un maximum de bénévoles pour des tâches de nettoyages et aménagements des locaux, pour cela notre valoriste, future salariée assure une présence constante dans les locaux avec un numéro de téléphone dédié. Des journées de travail le samedi, permettant de mobiliser des bénévoles travaillant en semaine, sont envisagées en fonction des besoins concernant les travaux comme la manutention de matériaux. L'idée étant d'allier travail et convivialité.

Il est alors programmé une ouverture de la ressourcerie en novembre.

Il est néanmoins rappelé que le démarrage de la collecte et plus globalement l'ouverture de la ressourcerie, est conditionné à la validation en Assemblée Générale Extraordinaire du modèle économique et du budget et à la possibilité d'engager des frais de travaux (hors installation eau et électricité)

De ce fait l'ouverture de la ressourcerie est maintenant plutôt envisagée en décembre.

Concernant la collecte, il est souligné qu'il nous faut organiser une collecte alternative au cas où les travaux d'aménagement d'un conteneur à la déchetterie de Lisieux prenaient du retard.

A ce sujet un contact dès maintenant avec les notaires nous serait très utile. Il nous faut rédiger un document à transmettre aux notaires.

Une des priorités est également la mise en place de l'outil de gestion dit ERP qui permettra, entre autre, une traçabilité des objets arrivant à la ressourcerie ainsi que la mise en place d'une organisation interne efficace avec l'Espace collaboratif qui permettra un fonctionnement collégial et la mise en route de mail professionnel

Il est également décidé qu'Isabelle, Joëlle et Patrick seront référents de l'organisation de la boutique.

Le calendrier et les modalités d'installation d'un container maritime sur le site de la déchetterie ont été confirmés par le SIDMA avec début octobre le coulage de la dalle de béton, la mise en place du container début novembre. Les déchets ultimes seront repris gratuitement par le SIDMA. Il n'y aura pas de signalétique spécifique sur place, ni d'agent préposé à la ressourcerie. Ce service minimal obligera la ressourcerie à venir sensibiliser les agents sur place, un marquage ou un taggage du container par la ressourcerie est envisagé.

A la fin septembre, le démontage des tuyaux est bien avancé et se poursuit de manière satisfaisante. L'entrée est nettoyée. Le passage des bénévoles est satisfaisant en quantité bien qu'irrégulier et assez peu prévisible. Les dépenses

lourdes seront reportées au mois d'octobre pour ne pas peser sur l'exercice en cours qui s'arrête au 30 septembre.

Le premier local sera peint au plus vite, puis le plancher sera posé. en parallèle, nous continueront à dégager le local en arrière.

Une mezzanine est envisagée à la place d'une des citernes quand nous aurons réussi à l'enlever.

Le besoin d'un véhicule est de plus en plus pressant car nous devons faire des voyages à la déchetterie.

Nous travaillons à l'accessibilité du lieu aux personnes à mobilité réduite en partenariat l'Association des Paralysés de France même si tous les espaces ne pourront être réalisés de suite.

Il reste une machine à vapeur qui ne nous appartient pas. Le propriétaire est en attente d'un acheteur

Il nous reste le changement de nom des branchements eau et électricité à effectuer.

Concernant la téléphonie, le nécessaire sera fait fin octobre.